



***La PrEP***

***Pour qui ?***

***Comment ?***

COREVIH Auvergne Loire  
CHU de Clermont-Ferrand  
58 rue Montalembert  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04 73 75 45 05  
SecretariatCOREVIH@chu-clermontferrand.fr  
**[www.corevih-auvergne-loire.org](http://www.corevih-auvergne-loire.org)**

# SOMMAIRE

Glossaire.....	4
Qui est concerné.....	5
Carte des lieux d'information et de prescription....	6 - 7
Comment.....	9
Le traitement.....	10
Autres informations utiles.....	11
Contacts - Notes.....	12

# GLOSSAIRE

ANRS	Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les hépatites virales
CeGIDD	Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic
HSH	Hommes qui ont des relations Sexuelles avec d'autres Hommes
IPERGAY	Intervention Préventive de l'Exposition aux Risques avec et pour les Gays
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
PrEP	Prophylaxie Pré-exposition
TPE	Traitement Post Exposition
VHA	Virus de l'Hépatite A
VHB	Virus de l'Hépatite B
VHC	Virus de l'Hépatite C
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
TDF/FTC	Ténofovir/Emtricitabine

## QUI EST CONCERNÉ ?

1°) Les homosexuels masculins non infectés par le VIH rapportant des relations anales non protégées :

- avec au moins deux partenaires différents sur une période de six mois ;
- et/ou ayant présenté plusieurs épisodes d'IST (syphilis, infections à Chlamydia, gonococcie ou primo-infection par les virus des hépatites B ou C) dans l'année ;
- et/ou ayant eu plusieurs recours à un traitement antirétroviral post-exposition (TPE) dans l'année ;
- et/ou ayant l'habitude de consommer des substances psychoactives lors des rapports sexuels.

2°) Les personnes transgenres ayant des relations sexuelles non protégées non infectées par le VIH.

**Au cas par cas**, pour les hétérosexuels et/ou les homosexuels :

1°) usagers de drogues intraveineuses non infectés avec partage de seringues ;

2°) en situation de prostitution exposés à des rapports sexuels non protégés ;

3°) en situation de vulnérabilité exposés à des rapports sexuels non protégés à haut risque de transmission du VIH :

- personnes ayant des partenaires sexuels multiples ou originaires de région à prévalence du VIH > 1% (la Guyane fait partie des régions concernées) ou usagers de drogues injectables.
- personnes avec des facteurs physiques augmentant le risque de transmission chez la personne exposée (ulcération génitale ou anale, IST associée, saignement).

# Répertoire des lieux de prescription et d'information sur la région Auvergne - Loire

## CH de MONTLUÇON

18 Avenue du 8 Mai 1945  
04 70 02 42 79

## CeGIDD de MONTLUÇON

16 rue Hector Berlioz  
04 70 02 42 79 ou  
04 70 03 89 77

## CH de MOULINS

10 Avenue du Général de Gaulle  
04 70 35 76 53

## CeGIDD de MOULINS

10 Avenue du Général de Gaulle  
04 70 20 88 00

## CHU de CLERMONT-FERRAND

58 rue Montalembert  
04 73 75 49 31

## Service de Santé Universitaire

25 rue Etienne Dolet  
63000 Clermont-Ferrand  
04 73 34 97 20

## CeGIDD de CLERMONT-FERRAND

Dispensaire Emile Roux  
11 rue Vaucanson  
04 73 14 50 80

## Association AIDES

9 rue de la Boucherie  
63000 Clermont-Ferrand  
04 73 99 01 01

## CHU d'AURILLAC

50, avenue de la République  
04 71 46 46 04

## CeGIDD d'AURILLAC

50 avenue de la République  
04 71 46 56 58

## Antenne CeGIDD de SAINT-FLOUR

2 avenue du Docteur Mallet  
04 71 60 64 72

## Antenne CeGIDD de BRIOUDE

2 rue Michel de l'Hospital  
04 71 50 98 00

## CH de VICHY

Boulevard Deniere  
04 70 97 33 23

## Antenne CeGIDD de VICHY

Boulevard Deniere  
04 70 97 13 30

## CH de ROANNE

28 rue de Charlieu  
04 77 44 30 74

## Antenne CeGIDD de ROANNE

28 rue Charlieu  
04 77 44 30 73

## Planning familial de Monistrol-sur-Loire

Maison de Brunelles  
12 avenue Charles de Gaulle  
04 71 66 07 43

## CH du PUY EN VELAY

12 Bd du Docteur Chantemesse  
04 71 04 35 82

## CeGIDD du PUY EN VELAY

12 Bd du Docteur Chantemesse  
04 71 05 66 90

## Lieux de prescription

## Lieux d'information

## CHU de ST-ETIENNE

Hôpital Nord  
Avenue Albert Raimond  
42270 St-Priest en Jarez  
04 77 12 07 63

## CeGIDD de ST-ETIENNE

14 rue de la Charité  
04 77 12 74 75

## CeGIDD de ST-ETIENNE

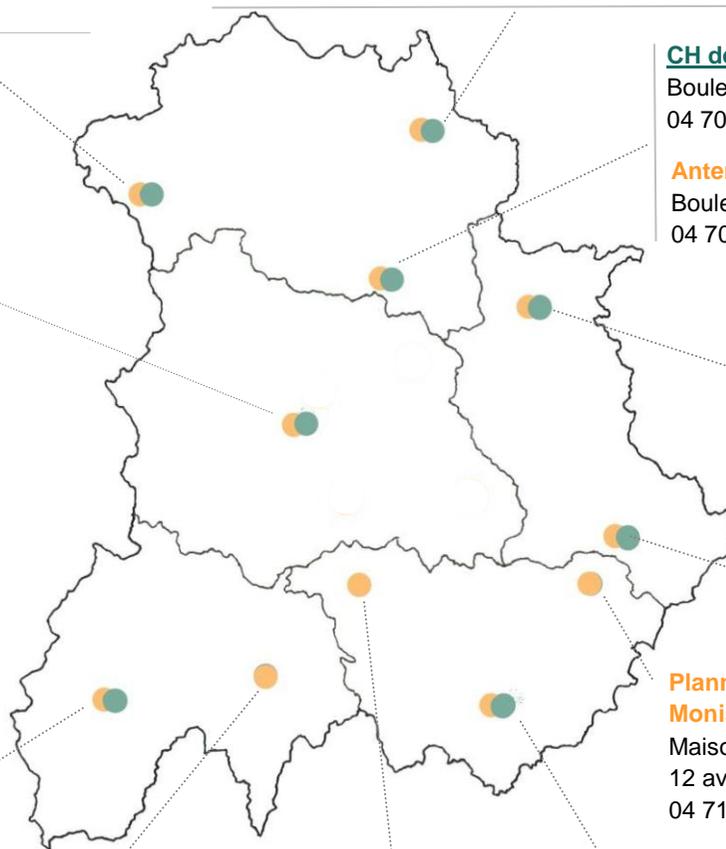
Hôpital Nord - Bâtiment A  
Avenue Albert Raimond  
42270 St-Priest en Jarez  
04 77 12 07 63

## PLANNING FAMILIAL de ST ETIENNE

16 rue Polignais  
42000 ST ETIENNE  
04 77 25 24 91

## Association ACTIS

15 rue de la Résistance  
42000 ST-ETIENNE  
04 77 41 66 99



Le port du préservatif reste l'outil majeur de la prévention contre le VIH.

En plus du traitement pré-exposition (ou PrEP), il existe deux autres outils majeurs de prévention :

- le traitement post-exposition (TPE),
- le dépistage répété.

Sur la carte (page 6), les lieux de prescription sont les sites où sont délivrés la PrEP et le TPE, et où un dépistage peut avoir lieu.

Les lieux d'information sont également des lieux de dépistage.

# Comment ?

## Une première consultation préalable

- Entretien et information avec un médecin référent VIH pour évaluer vos besoins et prises de risques
- Evaluation de la pertinence d'une prescription PrEP
- Examen clinique (signes cliniques de primo-infection VIH, médicaments néphrotoxiques, contraception orale)
- Entretien de counseling (incitation à l'absence de rapport sexuel non protégé jusqu'à la prochaine consultation)
- Prélèvement sanguin (VIH, VHB, VHC, fonction rénale, IST) et urogénital

## Une deuxième consultation (au moins 3 semaines plus tard)

- Examen clinique
- Conclusions du premier bilan biologique
- Nouvelle vérification du statut sérologique VIH
- Première prescription de PrEP

Une surveillance clinique et biologique trimestrielle sera nécessaire.

## LE TRAITEMENT

### La prise du traitement peut se faire

- En continu : un comprimé par jour de ténofovir DF/emtricitabine (TRUVADA®),
- A la demande : 2 comprimés de ténofovir DF/ emtricitabine (TRUVADA®) entre 24 heures et 2 heures avant le rapport sexuel, puis 1 comprimé 24 heures après la première prise, et un dernier comprimé 48 heures après la première prise.

Quel que soit le schéma choisi, il est impératif de le suivre rigoureusement au risque de se priver du bénéfice de la PrEP.

La PrEP ne peut s'envisager que dans le cadre d'un suivi médical adapté : le traitement peut ne pas être bien toléré par certaines personnes (nausées, vomissements, douleurs abdominales, toxicité rénale) et en cas d'échec, si une infection VIH apparaît, il sera utile de chercher des résistances du virus aux antirétroviraux.

## AUTRES INFOS UTILES

- Pièces à présenter à l'accueil
  - Pièce d'identité
  - Carte Vitale
  - Mutuelle si vous en possédez une
- Coût de la consultation : 23 €
- Coût d'un bilan biologique : 642 €

Si vous êtes assuré social, une identité et une adresse correctes permettent à l'hôpital d'envoyer directement la facture à l'assurance maladie, voire à votre mutuelle ou à votre couverture maladie universelle (CMU) complémentaire pour le montant qu'elle couvre.

Si vous n'avez aucune couverture sociale, il faut prendre contact avec une association partenaire ou une assistance sociale pour en obtenir une (AME, CMU, CMU complémentaire, etc...) avant la première consultation.

En l'absence de prise en charge (totale ou partielle) de ces frais par l'assurance maladie, votre mutuelle ou votre assurance privée, ces frais sont à votre charge. Avant de quitter l'hôpital, vous devez impérativement payer votre facture aux caisses de l'hôpital.

- Retrait du traitement

Depuis le 4 janvier 2016, l'ordonnance délivrée par le médecin prescripteur peut être présentée soit en pharmacie hospitalière soit en pharmacie de ville. Celui-ci est pris en charge à 100% par la sécurité sociale, ce qui signifie que vous n'aurez rien à avancer.

